



Syndicat Mixte
Rivière Drôme
& ses affluents

Nombre de membres en exercice : 31
Nombre de membres présents : 22
Quorum du vote : 16
Nombre de membres votants : 22
Date de convocation : 27/05/2021

**DELIBERATION N°2
DU COMITE SYNDICAL
SEANCE DU 9 JUIN 2021**

INTERET COMMUN

L'an deux mil vingt et un, le neuf juin à dix-huit heures, un Comité syndical s'est réuni à ALLEX, sous la présidence de Gérard CROZIER.

Etaient présents :

Conseil Départemental : Mme Muriel PARET ; M. Jacques LADEGAILLERIE

Communauté de communes du Crestois, Pays de Saillans, Cœur de Drôme : Mmes Agnès FOUILLEUX, Hélène PELAEZ-BACHELIER ; MM. Jacques BONNET, Christophe LEMERCIER, Jean-Philippe ROCHE, Frédéric TRON

Communauté des communes du Diois : Mme Christine AURANGE ; MM. Pascal BAUDIN, Jean-Luc DUPAIGNE, Gérard PERDRIX, Alain BONNARD (suppléant de Anne-Line GUIRONNET)

Communauté de communes du Val de Drôme : Mme Régine CHALEAT ; MM. Gilbert CHAREYRON, Philippe CHAVE, Gérard CROZIER, René ESTEOULLE, Francis FAYARD, Jean-Marc PEYRET, Jean SERRET, Cyrille VALLON

Autres présents :

CLE du SAGE Drôme : M. Pierre LESPETS, Président (invité permanent)

SMRD : Mmes Céline BELBEOC'H, Marie FALCONE, Chrystel FERMOND, MM. Julien NIVOU, Rémi ABEL-COINDOZ (stagiaire)

Département : Mme Nathalie LESAFFRE

Etaient excusés :

Conseil Départemental : Mmes Catherine AUTAJON, Patricia BRUNEL-MAILLET, Martine CHARMET

Communauté de communes du Crestois, Pays de Saillans, Cœur de Drôme : MM. Jean-Pierre POINT, Franck MONGE

Communauté des communes du Diois : Mmes Anne-Line GUIRONNET, Dominique VINAY

Communauté de communes du Val de Drôme : MM. Robert ARNAUD, Claude AURIAS, David GARAYT

OBJET : PERSONNEL – CREATION D'UN EMPLOI D'INGENIEUR PRINCIPAL ANIMATION DU SAGE

Conformément à l'article 34 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la Fonction Publique Territoriale, les emplois de chaque collectivité sont créés par l'organe délibérant de la collectivité ou de l'établissement.

Vu la délibération du 26 juin 2019 créant un emploi d'ingénieur pour assurer l'animation du SAGE,
Vu le recrutement de David ARNAUD à ce poste d'animateur, en tant que contractuel,

Considérant que monsieur David ARNAUD est titulaire du grade d'ingénieur principal,

Le Président propose de créer un emploi permanent d'animateur du SAGE à temps complet, sur le grade d'ingénieur principal- catégorie A, à compter du 1^{er} janvier 2022. L'agent devra alors justifier d'un niveau Bac +3 minimum et d'une expérience similaire. Son traitement sera calculé en référence à la grille des ingénieurs principaux, grade ingénieur principal.

Cet emploi comprend les missions suivantes :

- Responsabilité du pôle SAGE et OBSERVATOIRE (hors GEMAPI)
- Organisation, coordination et animation de la CLE,
- Animation, suivi et mise en œuvre du SAGE en vigueur par la mobilisation des porteurs de projets identifiés et le suivi des dispositions dont le suivi de la compatibilité des documents d'urbanisme,
- Montage et suivi d'études,
- Réalisation d'analyses thématiques et de rapports sur des sujets techniques,
- Organisation de la révision du SAGE et rédaction des documents dans la concertation avec la CLE ; Compatibilité avec le SDAGE,
- Actions de communication et de pédagogie.

Le Président précise que ce poste et les moyens de fonctionnement rattachés bénéficient de subventions.

Après en avoir délibéré, le Comité syndical, à l'UNANIMITE :

- DECIDE de créer un emploi permanent d'animateur du SAGE, à temps complet sur le grade d'ingénieur principal – catégorie A ;
- SUPPRIME l'emploi d'ingénieur territorial créé par délibération du 26 juin 2019 ;
- DIT que le tableau des effectifs sera modifié en conséquence ;
- DIT que les crédits nécessaires seront inscrits au budget 2022 de la collectivité ;
- CHARGE le Président de toutes les formalités nécessaires à l'application de cette décision.

Poer Le Président du SMRD, *empêché*
Gérard CROZIER

Pascal BAUDIN, 1^{er} VP



**SYNDICAT MIXTE DE LA RIVIERE
DROME ET DE SES AFFLUENTS**

